

**2X2 3X2 2X3
EN 12H08 OU 11H08**

EXPERIMENTATION CYCLES DE TRAVAIL DCSP.

Par une note adressée aux DDSP, la DCSP officialise l'expérimentation des cycles de travail entre le 15 septembre et le 15 décembre 2019. La DCSP souhaite lancer l'expérimentation sur une soixantaine de circonscriptions ou services.

**Evaluation par l'IGPN
à l'issue de l'expérimentation.**

**Unités en H24, le cycle sera exclusivement
le 2x2 3x2 2x3 en 12h08.**

**Unités ne travaillant pas en H24
(GSP, BAC, BST, PSQ, CDI...),
possibilité du 2x2 3x2 2x3 en 11h08.**

**Ce dispositif pourrait être
étendu début 2020.**

**L'expérimentation doit s'appuyer
sur 2 conditions :
volontariat des personnels et faisabilité.**

**Les DDSP doivent faire retour
des sites pilotes avant le 21 juin 2019.**



Affaire suivie par : secpart

Paris, le 14/06/2019

Objet : Expérimentation d'un nouveau cycle de travail de 12H08 ou de 11H08
Mesdames et Messieurs les directeurs départementaux,

Tout récemment, j'ai été amené à vous informer du lancement, par le directeur général de la police nationale, de l'expérimentation d'un nouveau cycle de travail de 12H08 ou de 11H08, permettant de concilier l'octroi d'un week-end de repos en famille de trois jours toutes les deux semaines et le coût RH unitaire de chaque poste de travail.

Pour ce faire, le directeur général a permis dans l'APORTT (l'arrêté portant organisation relative au temps de travail appelé à remplacer l'IGOT, dont la présentation en Comité Technique de Réseau est intervenue ce 14 juin) la levée de l'interdiction de mettre en place ces rythmes au bénéfice des unités de voie publique. L'alternance des vacations de travail et de repos est la suivante : [2/2/3/2/2/3] (soit, 2 travail/2 repos/3 travail/2 repos/2 travail/3 repos)

Les spécificités techniques de ces cycles binaires se résument comme suit :

Pour la vacation de 12h08 :

Nombre de cycles par année : 26,07

Durée du cycle : 84h56

Nombre de vacations travaillées chaque année (après déduction des CA + CF + ARTT) : 140

vacations pour les CEA et 132 pour les ADS

Nombre d'heures d'ARTT : 188h09 pour les CEA et 285h13 pour les ADS

18 congés annuels,

109H12 de crédits fériés,

1 week-end de trois jours et un mercredi de repos toutes les deux semaines

Pour la vacation de 11h08 :

Nombre de cycles par année : 26,07

Durée du cycle : 77h56

Nombre de vacations travaillées chaque année (après déduction des CA + CF + ARTT) 152

**L'UNSA Police suivra de près cette expérimentation.
Contactez vos délégués!**

G ; 2

L\$+ / F H4# 4 , -

' # ## # > ? + # #
% @=

@ ' L\$. 0
- ! " 8 J -
! # !! ! # "

G G G G G G G G G G G

\$! 88? , ! , # 0 0 #
0 8+?
0 ! 2

4 # "# ' " 5 2 2\$ 6"

M , ! -

G 0 " (G G G G G G G G G G

1 0 -

M P ?\$1\$6%Q\$